

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**DE LA COMMUNE DE CAUMONT SUR DURANCE
SEANCE DU 02 AVRIL 2026****Membres en
exercice :**

29

L'an deux mille vingt-six le deux avril à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Roger Orlando, sous la présidence de : Claude MOREL

**Membres
présents :**

28

Etaient présents : Mmes/MM. C. MOREL - J-L LUSTENBERGER - J. DANON - J. TEXIER - I. MARESCAUX - H. GARCIA - S. HOSTALERY - F. NAMAR - C. ECH CHAREF - D. LIBES - B. DUFAY - M. JOUMOND - A. MULAS - A. ABBRUZZO - S. ABBES - B. GUILLOT - N. MALLEM - A. RIPOLL - S. RIGAUD - G. CLOCHER - F. VINCINAUX - B. LLORCA - A. LORNE - M. ROUBAUD - P. CHABAS - A. HERVIEUX - V. BAILLUET - F. BARRAUD-GONZALEZ

**Date de
convocation**

27/03/2026

Procurations :

V. SEVESTRE à A. RIPOLL

Secrétaire : M. JOUMOND

**DELIBERATION N° 07020426 : INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE - Commission municipale d'urbanisme - Désignation des membres
RAPPORTEUR : Claude MOREL**

Conformément à l'article L.2121-22 du code général des collectivités territoriales, il est proposé la création de 2 commissions communales. Afin de permettre l'expression pluraliste des élus la plus large possible, les commissions seront composées de 7 membres titulaires et 7 suppléants. Le Maire siège dans ces commissions en qualité de Président.

La composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'Assemblée communale.

Conformément à l'article L2121-21 du CGCT, le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas procéder au vote à bulletin secret.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de désigner à l'unanimité les membres de la Commission d'Urbanisme.

La Commission d'Urbanisme est composée comme suit :

| Titulaires | Suppléants |
|-----------------------|-------------------------|
| Jean-Luc LUSTENBERGER | Claude MOREL |
| Fabienne VINCINAUX | Benoît LLORCA |
| Henri GARCIA | Jérémy TEXIER |
| Joséphine DANON | Dominique LIBES |
| Sylvie ABBES | Charlaine ECH CHAREF |
| Fouad NAMAR | Bernard GUILLOT |
| André HERVIEUX | Fabien BARRAUD-GONZALEZ |

➤ Monsieur le Maire est autorisé à signer les documents afférents.

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL :

POUR : Mmes/MM. C. MOREL - J-L LUSTENBERGER - J. DANON - J. TEXIER -
I. MARESCAUX - H. GARCIA - S. HOSTALERY - F. NAMAR - C. ECH CHAREF - D. LIBES -
B. DUFAY - M. JOUMOND - A. MULAS - A. ABBRUZZO - V. SEVESTRE - S. ABBES -
B. GUILLOT - N. MALLEM - A. RIPOLL - S. RIGAUD - G. CLOCHER - F. VINCINAUX -
B. LLORCA - A. LORNE - M. ROUBAUD - P. CHABAS - A. HERVIEUX - V. BAILLUET -
F. BARRAUD-GONZALEZ
CONTRE :
ABSTENTION :

Fait à Caumont-sur-Durance, le 02 avril 2026

Le Maire
Claude MOREL

The image shows a blue ink signature of Claude MOREL written over a red circular official stamp. The stamp contains the text "MUNICIPALITE DE CAUMONT SUR DURANCE" and a central emblem.

La Secrétaire de séance
Magali JOUMOND

The image shows a blue ink signature of Magali JOUMOND.